



Revue de /presse hebdomadaire 37

LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE DU 13 AU 19 SEPTEMBRE 2010

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

Insécurité au Sahel
UEMOA
Nations-Unies
Union Européenne
Nigeria
Cour de Justice de la CEDEAO

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSR
Vote des Nigériens de l'extérieur
Commission de moralisation

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MODEN Lumana
AFD/R
Ordre des avocats du Niger

SOCIETE

Justice
Santé
Hadj 2010
Sciences

CULTURE ET SPORT

Football

Insécurité au Sahel

« Sept ressortissants étrangers enlevés par un groupe armé à Arlit », annonce *Sahel Dimanche (17/09/10)*, à partir d'un communiqué du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Un groupe armé composé de plusieurs personnes (de 7 à une trentaine selon les sources), à bord d'au moins deux véhicules 4X4 (05 véhicules selon les sources), parlant majoritairement arabe et souvent tamashek, ont enlevé 5 français, 1 togolais et 1 Malgache dans la ville d'Arlit, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 septembre entre 2h00 et 2h30 ». Un logisticien de la Somaïr affirme avoir été également enlevé, puis relâché à une quarantaine de kilomètres, précise le communiqué. Les ravisseurs auraient pris la direction d'Inabangarit. « Toutes les unités et les dispositifs de patrouille ont été alertés. [...] Le gouvernement tient à rassurer qu'aussitôt informé, il a pris les mesures appropriées en vue de retrouver sains et saufs les otages et mettre les ravisseurs hors d'état de nuire », conclut le communiqué.

UEMOA

« Environ 250 millions de Fcfa pour le financement des études complémentaires relatives au prolongement de la ligne ferroviaire Dosso-Niamey », *Le Sahel (15/09/10)*. Ce projet s'inscrit dans le cadre du prolongement et de la réhabilitation du chemin de fer Cotonou-Parakou-Dosso dont les études techniques, financées par le Niger, ont débuté en novembre 2009. Le Niger compte ainsi sur le prolongement de la ligne jusqu'à Niamey, pour faciliter et promouvoir les échanges intra-communautaires à travers l'espace UEMOA.

Nations-Unies

Visite du représentant du Secrétaire Général des Nations-Unies au Niger, M. Saïd Djinnit, *Le Sahel (14/09/10)*. M. Saïd Djinnit, reçu par le Président du CSRD le 13 septembre, est venu réaffirmer « le soutien de la communauté internationale et particulièrement des Nations-Unies aux autorités de la transition. [...] La communauté internationale est disponible pour accompagner le Niger aussi bien en ce qui concerne la crise alimentaire [...] qu'au sujet de la transition. [...] La CENI sera dotée de moyens financiers conséquents et de l'assistance technique aussi bien nationale qu'internationale. [...] Le représentant du SG de l'ONU a aussi été reçu, le même jour, par le Premier Ministre et a eu un entretien avec le Président de la CENI, *Le Sahel (14/09/10)*.

Union Européenne

« Plus de deux milliards de Fcfa de l'UE en appui à la CENI », *Le Sahel (15/09/10)*. Le Chef de Délégation de l'Union Européenne au Niger, M. Hans Peter Schadek et la Représentante résidente du Système des Nations-Unies au Niger, Mme Kardhiata Lô N'Diaye, ont signé le 14 septembre, une convention de contribution de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Processus Electoral au Niger 2010-2011. »

Nigeria

Le Chef de l'Etat, le Général Salou Djibo, a participé, les 15 et 16 septembre au 9^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), à Abuja. A l'ordre du jour : (i) la présentation du rapport de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, (ii) la nomination du Secrétaire exécutif de l'ABN, la nomination du Président du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernements de l'ABN, *Sahel Dimanche (17/09/10)*. « Pour rendre l'ABN plus dynamique, il nous faut accroître la solidarité entre nos Etats, renforcer l'équité dans l'accès aux ressources et aux opportunités et promouvoir la transparence dans les choix des différents responsables », a déclaré le Général Salou Djibo, lors de son discours.

A l'issue du Sommet, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'ABN ont désigné, à l'unanimité, S.Exc. M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, président du Sommet pour un mandat de deux ans. Le 10^{ème} Sommet se tiendra au cours du premier semestre de l'année 2012, à N'Djamena (Tchad).

Cour de Justice de la CEDEAO

- « Examen, le 30 septembre à Abuja, du dossier sur l'assassinat des commerçants arabes », annonce *Le Républicain (16/09/10)*. Devant le silence des autorités nigériennes de l'époque sur ce dossier, les avocats de la famille ont choisi de porter l'affaire devant la Cour de Justice de la CEDEAO, contre le chef de mission qui a perpétré l'acte, précise le journal. Ce dernier, selon l'auteur, aurait depuis été « exfiltré du pays et envoyé en mission RDC au sein des forces onusiennes de maintien de la paix ».

- « Les partisans de Tandja dans l'attente de la décision de la Cour de justice de la CEDEAO », titre *La Roue de l'Histoire (15/09/10)*. C'était en principe, le vendredi 17 septembre, que la Cour devait se prononcer sur la plainte déposée par la famille du président déchu, pour détention extrajudiciaire, rappelle le journal. Le Président du CSRD, en visite au Nigéria à l'occasion du 9^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de l'ABN, a peut-être profité de ce déplacement officiel pour s'occuper de « ce dossier épineux », poursuit l'auteur.

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

Le Chef de l'Etat sera, du 18 au 26 septembre, aux Etats-Unis pour participer à la 67^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New-York, annonce *Le Canard Déchaîné (13/09/10)*. L'événement sera suivi, cette année, d'un sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Général Salou Djibo devrait livrer un important message lors de la plénière de l'Assemblée générale, précise l'auteur. Il devrait évoquer également avec ses pairs, la question des prochaines consultations électorales au Niger, les problèmes de la sécurité transfrontalière et du changement climatique dans les pays sahéliens.

Vote des Nigériens de l'extérieur

- « Les Nigériens de l'extérieur, victimes de calculs politiques ? », s'interroge *La Griffes (13/09/10)*. L'annulation de leur vote, « que d'aucuns justifient par des problèmes financiers, pourrait bien être guidée par des calculs politiques », poursuit l'auteur.

- « Il revient aujourd'hui au CSRD de se prononcer par rapport à cette question », a déclaré un membre du bureau politique du Lumana, *L'Actualité (15/09/10)*.

- Selon le coordonnateur du comité chargé du fichier électoral, interrogé par *Le Républicain (16/09/10)*, « il est trop tôt pour parler de l'annulation de ce vote, car la décision du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie est fortement attendue pour statuer sur la tenue ou non du vote des Nigériens vivant à l'étranger ».

- « La CENI n'est pas là pour décider de qui va voter. Nous sommes là pour vous éclairer et permettre de décider. Si les moyens sont disponibles, la CENI est prête à organiser ce vote », a déclaré le Président de la Commission électorale nationale indépendante. Toujours selon *Le Républicain (16/09/10)*, le coût de l'opération s'élèverait à plus d'un milliard de Fcfa. Or, seuls 400 millions de Fcfa ont été inscrits à cette fin dans le budget général des élections.

Commission de moralisation

- « Mahamane Ousmane convoqué à la Commission de moralisation », titre *L'Enquêteur (14/09/10)*. L'ancien président de l'Assemblée nationale aurait été sommé de rembourser, selon le journal, 20 millions de Fcfa, indûment perçus sur le fonds social de l'institution. « Une broutille pour celui qui avait un des fonds politiques les plus conséquents », commente le journal.

- Les anciens députés de la 5^{ème} République auraient récemment été entendus par la Commission de Lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale, dans le cadre de l'affaire des trop-perçus de l'Assemblée nationale, annonce *L'Actualité (15/09/10)*. Certains d'entre eux, précise l'auteur, se préparent à briguer de nouveaux postes électifs pour les prochaines présidentielles et les législatives. Si d'aucuns avancent la thèse d'une disqualification des leaders politiques, « aucun responsable de la

transition ne voudra prendre le risque de vouloir éliminer un candidat », conclut le journal, « à moins que ce ne soit la justice qui en décide autrement ».

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MODEN Lumana

Suite à la proposition du Conseil National de Dialogue Politique d'annuler, la semaine dernière, le vote des nigériens de l'étranger, le MODEN Lumana rappelle que « le CNDP n'est pas une instance de décision. C'est une instance de consultation. Il n'a jamais été dit que les propositions sorties des réunions du CNDP sont actes de loi. On se rappelle que début septembre, le CSRD a décidé de supprimer l'article 47 du projet de Constitution, malgré le vote majoritaire en faveur de son maintien par les membres du Conseil Consultatif National, *L'Actualité (15/09/10)*

AFD/R

« L'AFD/R contre le vote des Nigériens à l'étranger », reprend *L'Actualité (15/09/10)*. « C'est une constellation de [petits] partis politiques, naguère engagés dans la mouvance présidentielle pour la réussite du Tazartché [...] qui a fait capoter le projet », affirme le journal. Et l'auteur de rappeler qu'il y a quelques semaines, l'Alliance en question avait soupçonné les militants du PNDS et du Lumana de vouloir gonfler les listes électorales au niveau des commissions administratives consulaires, « comme si ce sont les hommes qui animent la CFDR qui sont chargés d'établir les listes électorales », déplore l'auteur. Cette décision, selon *Le Canard Déchaîné (13/09/10)*, encourage « la prolifération des micro-partis politiques, qui, on le constate, assurent à des gens, en dehors de toute représentativité, d'être au cœur des affaires d'Etat ».

Ordre des avocats du Niger

Le barreau de l'Ordre des avocats du Niger a rendu publique une déclaration, le 14 septembre dernier, pour souligner le caractère illégal de certaines pratiques de la Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale, rapporte *Le Courrier (15/09/10)*. La déclaration s'appuie notamment sur le traité de l'organisation pour l'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), ratifié par le Niger et qui impose le « respect de procédures strictes » en matière de recouvrement de créances et d'exécutions forcées des biens meubles et immeubles. Les avocats dénoncent, en outre, le déni du droit à la défense et au recours d'un avocat de leur choix des personnes appelées à comparaître devant ladite Commission. Ils demandent dès lors : (i) au CSRD, « la modification des textes régissant la commission pour les rendre conformes aux normes juridiques nationales et internationales », (ii) au bureau du Conseil Consultatif National, « de saisir le Conseil Constitutionnel de Transition, afin de contrôler la conformité de tous les textes relatifs à la gestion de la Commission », (iii) au Conseil Constitutionnel « d'user de son autorité morale de régulateur pour le respect scrupuleux de la légalité », enfin (iv) à la Communauté internationale, « pour qu'elle use de son influence afin de mettre un terme à ces violations et dérives incompatibles avec l'Etat de droit ».

SOCIETE

Justice

- « Enfin, Foukori devant les tribunaux ! », annonce *L'Enquêteur (14/09/10)*. L'ancien administrateur délégué de la Nigelec, qui refuserait de rembourser la somme notifiée par la Commission de moralisation, devrait comparaître cette semaine devant les tribunaux. Le journal précise également que plusieurs opérateurs économiques ayant bénéficié de marchés à la Nigelec, « auront également à répondre devant la justice ».

- « Interpellation de Foukori Ibrahim à la P.J », annonce *Le Républicain (16/09/10)*. « Un rapport de l'Inspection Générale d'Etat diligentée au niveau de ladite société, a décelé un gap de 31 milliards de Fcfa dû à sa gestion ». M. Foukori a été interpellé le 15 septembre, en compagnie de son fils et de son gendre,

précise le journal. « Son interpellation dans les locaux de la Police judiciaire signifie que la Commission a décidé d'engager la procédure judiciaire, devant l'incapacité certainement, de l'ancien patron de la société d'électricité de pouvoir rembourser les sommes pour lesquelles il est inquiété », conclut l'auteur.

Santé

« L'Unicef et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) entendent [...] mener en quatre mois une [...] distribution d'aliments spécifiques à 500.000 enfants âgés de 6 à 23 mois vivant dans les zones les plus affectées [et] appuyer en moyens techniques et ressources humaines 800 centres de santé publique », *L'Événement (14/09/10)*.

Hadj 2010

« La compagnie saoudienne *El Wafir* rafle la mise », annonce *L'Enquêteur (14/09/10)*. Représentée par la compagnie *Niger Sahel Airlines*, elle a obtenu le transport en lieux saints des 6.500 pèlerins nigériens. Mais « *El Wafir*, née seulement l'année dernière, a-t-elle les capacités de faire face à tous ces engagements ? ». Et l'auteur de préciser que la compagnie est chargée également du transport des pèlerins maliens, burkinabés ou encore sénégalais. « La compagnie saoudienne a-t-elle marqué définitivement son territoire au Niger », poursuit *Le Courrier (15/09/10)*.

Sciences

« Le LASDEL a ouvert sa 4^{ème} session d'université d'été à la Fac des Lettres », annonce *L'Autre Observateur (16/09/10)*. La manifestation scientifique, qui regroupe, cette année encore, de nombreux enseignants-chercheurs de différentes nationalités, s'est tenue du 15 au 18 septembre sur le thème « des processus électoraux en Afrique, conceptions de la représentation démocratique et pratiques de la compétition politique ».

CULTURE ET SPORT

Football

Après Ouagadougou, Bamako et Cotonou, Niamey accueillera la 4^{ème} édition du tournoi de Football de l'Intégration de l'UEMOA, du 30 octobre au 7 novembre prochain, *Le Sahel (15/09/10)*. La cérémonie du tirage au sort des rencontres sportives a eu lieu le 13 septembre à l'Académie des Arts Martiaux de Niamey, sous le co-patronage du Premier Ministre, M. Mahamadou Danda et du Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaila Cissé.